Vous pouvez également adhérer en ligne, par carte bancaire sur **SE-UNSA.OT**Q





(*) tarifs valables jusqu'au 10 juillet 2022

se-unsa.org

Adhérez maintenant et pour l'année 2022-2023 pour profiter dès à présent :

- ▶ de notre accompagnement personnalisé au cours de votre carrière (mouvement, avancement, RDV de carrière);
- de notre appui, aide, soutien via nos équipes de proximité;
- ▶ de nos infos utiles en temps réel (newsletter) et de nos publications à votre domicile ;
- de notre matériel de rentrée (agenda, calendrier, bloc-notes...);
- de réductions jusqu'à 60 % sur les spectacles, le cinéma, le shopping ou les vacances.

Votre premier prélèvement bancaire interviendra seulement en octobre 2022!

Nom d'usage :				
Prénom :				
Nom de naissance :				
Née le :				
Adresse personnelle :				
Téléphone :				
Portable :				
Adresse mél personnelle :				
Département de rattachement :				
Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice :				
THE ALLIES				
JE SUIS				
O actuellement lauréat d'un concours ou recruté sur liste complémentaire,				
en 2022-2023, je serai STAGIAIRE ▶ je paye 60 € (au lieu de 89 €)				
O actuellement stagiaire,				
en 2022-2023, je serai TITULAIRE pour la première année ▶ je paye 120 € (au lieu de 165 € minimum)				
OPE O Certifiére O CPE O PLP O PEPS O Agrégére O PsyEN (option)				
Ma discipline 2 ^d degré:				
Montant de la cotisation :				
Padh Na au Cuadtach das Fassisanah I lass				
J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa en 10 prélèvements et je retourne le mandat Sepa qui figure au dos.				
La cotisation comprend notamment l'abonnement à l'Enseignant pour un montant total de 36 € annuel.				
Date: Signature:				
Les informations recueilles sont destinées au fichier du SE-Unsa Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Tout adhérent du SE-Unsa est adhérent de l'Unsa Éducation				
et de l'Unsa. Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition en adressant un courriel accompagné d'une pièce d'identité à dipo@se-unsa.org				
À retourner à :				



se-unsa.org

Adhérez au SE-Unsa...

nstructions pour le prélèvement fractionné

- ► Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- Dater et signer
- ▶ Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RiB ou un Rice.



Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.



Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Paiement : Récurrent

Référence Unique Mandat : (Réservé au créancier)

Veuillez compléter tous les champs^(*) du mandat, joindre un R_{IB} ou R_{ICE}, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Identifiant Créancier SEPA

ı	Débiteur
	Vos Nom Prénom ^(*) :
	Votre Adresse ^(*) :
ı	
ı	
ı	Code postal(*):
ı	vell (*)
ı	Ville ^(*) :
	Pays(*):
ı	1 dy3
-	

Idontifiant Créancier SEDA	FR16ZZZ401981
Identifiant Créancier SEPA:	LKT077740T391

Nom: Syndicat des Enseignants - UNSA

Adresse: 209 Boulevard Saint-Germain

Code postal : **75007**

Ville: PARIS

Pays : **FRANCE**

ays ^(*) :		
IBAN ^(*) :		
BIC(1):		
Le ^(*) :	Signature(*):	
À ^(*) :		

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

N.B.: vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque